CCRFE
Centre Catholique Romand
de Formations en Eglise

FAP

Formation en animation pastorale

Cahier des charges des intervenants

dans le cadre de la formation en modalité mixte (*blended learning*)

Version du 21.08.2025

Contexte

Dans le cadre de la formation en modalité mixte (*blended learning*) de filière FAP (Formation en animation pastorale) et selon les Principes de formation d'adultes du CCRFE, le présent cahier des charges précise les responsabilités pédagogiques des chargés de cours.

Missions et responsabilités de l'intervenant

En tant que collaborateur externe du CCRFE, l'intervenant FAP s'engage à :

- mettre en œuvre le dispositif pédagogique conçu par le CCRFE ;
- utiliser les moyens numériques (adresse email, Teams) du CCRFE ;
- participer dans la mesure de ses possibilités aux formations pédagogiques proposées par le CCRFE.

En tant que chargé de cours, l'intervenant FAP s'engage à :

- adopter une posture de facilitateur du travail autonome ;
- concevoir et garantir la qualité didactique et pédagogique de son cours ;
- faire correspondre sa séquence aux objectifs d'apprentissages du cours et à la visée du module ;
- proposer des supports adaptés et des ressources actualisées ;
- fournir un descriptif et un plan du cours, ainsi que les références bibliographiques principales.

Cours en présentiel

Dans le cadre de la filière FAP (Formation en animation pastorale), les séquences de cours et ateliers en présentiel sont pensés dans une logique de didactique du concret. Elles s'appuient sur les expériences et connaissances des AP en formation, favorisant la mise en situations, le transfert des savoirs vers la pratique pastorale et l'acquisition des compétences.

Cours à distance

Dans le cadre de la filière FAP, les séquences de cours à distance sont pensées dans une logique de pédagogie inversée[1]. Cette organisation suppose que les AP en formation effectuent chaque semaine un Travail dirigé personnel (TDP), préparé, accompagné et évalué par les intervenants.

Pour les TDP, l'intervenant s'engage à :

- structurer chaque séquence distancielle autour de TDP préparatoires et consécutifs, en intégrant les premiers dans son cours et en préparant les seconds avec des supports d'approfondissement et de consolidation ;

[1] Cf. BISSON, J. DROT R., UHLRICH G., *L'innovation pédagogique en 20 concepts*. Petit lexique à l'usage des débutants, (Université Paris-Saclay), 2020, p. 19 : « La classe inversée est une approche pédagogique dans laquelle la nature des activités faites en classe et à la maison est inversée par rapport à une approche traditionnelle d'apprentissage. L'étudiant travaille chez lui à apprendre les nouveaux savoirs et/ou concepts et la classe devient un lieu où les étudiants confrontent et soulèvent leur compréhension de la matière, grâce à des exercices d'apprentissage actif, principalement réalisés en groupe. L'apprentissage à la maison, en amont de la séance, peut prendre différentes formes : il peut s'agir de lectures, de documents audio ou vidéo sur la matière qui sera travaillée en classe. Les ressources sont ainsi majoritairement consultables au rythme de l'étudiant, à distance (éventuellement en ligne). »

- proposer pour chaque cours en distanciel des activités mobilisant 3h de TDP (env. 2h de préparation avant le cours et 1h d'approfondissement après le cours) ;
- mettre les consignes et les supports sur la plateforme Teams (au moins une semaine avant le cours) ;
- rédiger un retour formatif individualisé du TDP sur la classe Teams, en respectant les principes de feedback constructif.

Pour l'accompagnement des AP en formation dans le cadre des TDP, l'intervenant veillera à :

- donner des consignes claires en vue d'un livrable identifiable qui implique l'AP en formation dans une production personnelle (ex. synthèse, audio, vidéo, schéma, questions à préparer, etc.) ;
- ne pas donner de consignes sans livrable (par ex. "lire") ;
- intégrer les TDP dans la logique du cours pour en tirer un profit pédagogique ;
- varier les modalités pédagogiques lors de l'enseignement à distance (par ex. travaux de groupe en salles virtuelles, présentations par les étudiants, tableau blanc interactif, etc.) ;
- rédiger des retours formatifs ouverts qui questionnent et invitent à la réflexion et à l'approfondissement ;
- être disponible pour répondre aux questions en lien avec le cours dans un délai raisonnable.

Pour le suivi des TDP, l'intervenant s'engage à :

- assurer un suivi rigoureux des TDP sur Teams (prévenir le référent CCRFE si un AP en formation ne rend pas un devoir) ;
- signaler les absences non justifiées ou les retards répétés ;
- en cas de difficulté pédagogique (non-remise, décrochage, problème de posture), alerter l'équipe pédagogique du CCRFE.

Les TDP doivent mobiliser une diversité de compétences cognitives au moyen de différentes modalités d'apprentissage, parmi lesquels :

Activités d'analyse et de compréhension

- Lecture guidée avec questions de repérage ou d'argumentation.
- Analyse de texte (théologique, pastoral, juridique, philosophique…).
- Analyse comparative de documents.
- Fiche de lecture ou fiche de synthèse structurée.
- Résumé critique ou recension.
- Commentaire de texte ou d'image (iconographie, liturgie, etc.).

Activités d'application et de transfert

- Étude de cas contextualisée (situation ecclésiale, sociale ou éducative).
- Relecture de situation professionnelle (avec grille d'analyse).
- Simulation (rôle, débat, médiation, accompagnement pastoral).
- Élaboration d'un outil ou d'un support (fiche d'animation, plan de séquence, trame de rencontre).
- Écriture d'un discours, d'un commentaire biblique (liturgique ou non) ou d'un exposé en lien avec une problématique donnée.

Activités collaboratives à distance

- Travail de groupe asynchrone sur Teams (dossier commun, partage de notes, relectures croisées).
- Co-écriture d'un document ou d'un support partagé.
- Forum d'échanges avec modération ou animation thématique.
- Brainstorming ou carte mentale collaborative (via Miro, Canva, etc.).
- Présentation croisée de ressources (bibliographie commentée, revue de presse thématique…).

Activités de vérification ou d'auto-évaluation

- Quiz (Kahoot), questionnaire à choix multiples (QCM), vrai-faux, glisser-déposer (Trello, Notion).
- Test de connaissances avec rétroaction (type Forms, Quizizz, Socrative).
- Schéma récapitulatif ou carte conceptuelle.

Activités réflexives et intégratives

- Rédaction d'un texte réflexif personnel (sur une pratique, un enjeu, une expérience).
- Lien entre savoirs théoriques et vécu de terrain (va-et-vient formation/mission).
- Entretien d'auto-positionnement ou rédaction d'un projet personnel/professionnel.
- Réaction à une situation complexe ou controversée.
- Lecture théologique de l'expérience (type "relecture ignatienne" contextualisée).